CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E93979** **VALABLE JUSQU'AU** **10/02/2026**

ÉDITÉ LE 09/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2011

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MEAUX
Siret : 529 288 268 00020
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 2120567 0
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000021761046204

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000021761046204
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : PIERLOT PLOMBERIE

2 PLACE DE L'EGLISE
77510 SABLONNIERES

Téléphone : 01 64 04 97 87 **Fax :** 09 70 06 68 63
Portable : 06 28 90 10 48
Responsabilité légale :
PIERLOT RÉMY GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Site Internet : www.pierlot-plomberie.fr
E-mail : pierlot.plomberie@hotmail.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 576 000 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	5	07/10/2025
5311 PROB	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²		01/07/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E93979** **VALABLE JUSQU'AU** **10/02/2026**

ÉDITÉ LE **09/10/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2011
Forme juridique : SARL
Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MEAUX

Siret : **529 288 268 00020**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 2120567 0

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000021761046204

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000021761046204

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : **PIERLOT PLOMBERIE**

2 PLACE DE L'EGLISE
77510 SABLONNIERES

Téléphone : 01 64 04 97 87 **Fax :** 09 70 06 68 63
Portable : 06 28 90 10 48

Site Internet : www.pierlot-plomberie.fr
E-mail : pierlot.plomberie@hotmail.fr

Responsabilité légale :
PIERLOT RÉMY GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	07/10/2025
5311 PROB	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	01/07/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/07/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.